MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI

Budget 2022

PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Chers citoyennes et citoyens,

Quoique l'année 2021 nous ait permis de regagner une certaine normalité face à la COVID-19, il a fallu adapter les services municipaux selon les modalités de la santé publique. Les dommages collatéraux de la pandémie tels que la pénurie de main-d'œuvre et la rareté de certains matériaux ont eu pour effet que nous avons dû reporter certains projets que nous espérons pouvoir réaliser au cours de l'année 2022.

Grâce à la précieuse collaboration de mes collègues élus, du directeur général et des directeurs des différents services, je vous dépose aujourd'hui notre budget de fonctionnement pour l'année 2022 ainsi que le plan triennal d'immobilisation.

Une aide financière du gouvernement du Québec pour amoindrir les impacts de la COVID-19 pour l'année 2020 et 2021 jumelée à des dépenses non réalisées nous avaient permis en 2021 de ne pas augmenter le taux de taxes. Vous comprendrez qu'avec l'augmentation des coûts d'opération des différents services municipaux, nous nous devons d'augmenter raisonnablement les taxes foncières pour l'année 2022. Étant dans une année de dépôt de nouveau rôle, les valeurs foncières ont généralement augmenté et nous avons diminué conséquemment le taux de taxes pour en arriver, pour une résidence moyenne, à une augmentation du taux de taxe foncière légèrement supérieure à 2 %. Fait à noter, tous n'auront pas la même augmentation dépendamment de l'augmentation ou la diminution de leur valeur foncière.

De nombreuses heures de travail et de discussions ont été nécessaires à l'élaboration de ce budget et nous croyons qu'il se veut juste et équitable, et ce, toujours avec le souci de respecter la capacité de payer de nos citoyens. Le contexte économique actuel ainsi que les programmes de subventions gouvernementales disponibles ont guidé nos décisions et nos choix quant à l'élaboration et l'échéancier du plan triennal d'immobilisation. C'est pourquoi certains projets se réaliseront sur deux ans ou seront volontairement reportés dans l'attente de subvention possible.

C'est dans ce contexte que je vous présente le budget 2022 à l'aide de tableaux comparatifs pour vous permettre une meilleure compréhension de tout ce processus.

Germain Caron, maire

Activités financières de fonctionnement

	2021	2022
Revenus (incluant la conciliation à des fins fiscales)		
Taxe foncière générale	5 015 650 $	5 182 682 $
Taxes sur une autre base	2 515 924 $	2 499 625 $
Paiement tenant lieu de taxes	43 435 $	45 835 $
Services rendus	561 300 $	549 400 $
Imposition de droits	180 000 $	287 000 $
Amendes et pénalités	12 000 $	10 000 $
Intérêts	33 500 $	28 500 $
Autres revenus	110 100 $	115 280 $
Transferts et Ententes gouvernement	392 868 $	232 579 $
Appropriation du surplus et réserve	447 104 $	497 776 $
Total des revenus	**9 311 881 $**	**9 448 677 $**
Dépenses (incluant la conciliation à des fins fiscales)		
Conseil municipal	96 460 $	104 500 $
Gestion financière et administrative	655 675 $	689 890 $
Tenue des élections	11 000 $	- $
Évaluation	131 050 $	141 925 $
Autres dépenses administratives	202 225 $	217 665 $
Services policiers	990 225 $	1 026 632 $
Protection incendie	378 075 $	352 707 $
Autres dépenses sécurité publique	22 330 $	25 342 $
Voirie	864 700 $	830 535 $
Déneigement	699 115 $	664 915 $
Autres dépenses transport	146 300 $	170 165 $
Traitement de l'eau	345 425 $	334 245 $
Distribution de l'eau	138 100 $	139 950 $
Assainissement et vidange des étangs	557 000 $	578 301 $
Réseau d'égout	88 975 $	87 075 $
Gestion des matières résiduelles	594 250 $	661 535 $
Installations septiques	66 000 $	80 315 $
Logement social	13 500 $	14 000 $
Urbanisme et promotion économique	253 200 $	330 320 $
Activités récréatives	1 176 315 $	1 164 960 $
Activités culturelles	160 235 $	166 520 $
Intérêts sur la dette et frais	417 299 $	373 321 $
Remboursement en capital et fonds de roulement	1 226 677 $	1 216 109 $
Réserve étangs d'épuration	77 750 $	77 750 $
Total des dépenses	**9 311 881 $**	**9 448 677 $**

Activités financières d'investissement

	2022
Sources de financement	
Taxe accise sur l'essence 2019-2023	1 938 169 $
Aide financière réfection toiture	200 000 $
Emprunt au fonds de roulement	338 000 $
Emprunt parapluie 2022	265 781 $
Total des sources de financement	**2 741 950 $**

Dépenses d'investissement	
Réfection toiture Mairie	400 000 $
Réfection chemin du Bord-de-l'Eau	526 000 $
Réfection rue des Plaines	88 000 $
Véhicule Voirie	50 000 $
Réfection conduites Parc de la Savane	1 677 950 $
Total des dépenses d'investissement	**2 741 950 $**

Revenus 2022

Activité	Montant	Pourcentage
Taxation	7 682 307 $	85,83%
Paiements tenant lieu de taxes	45 835 $	0,51%
Revenus de sources locales	549 400 $	6,14%
Imposition de droits	287 000 $	3,21%
Transferts gouvernementaux	232 579 $	2,60%
Autres revenus	153 780 $	1,72%
Total	**8 950 901 $**	**100,00 %**

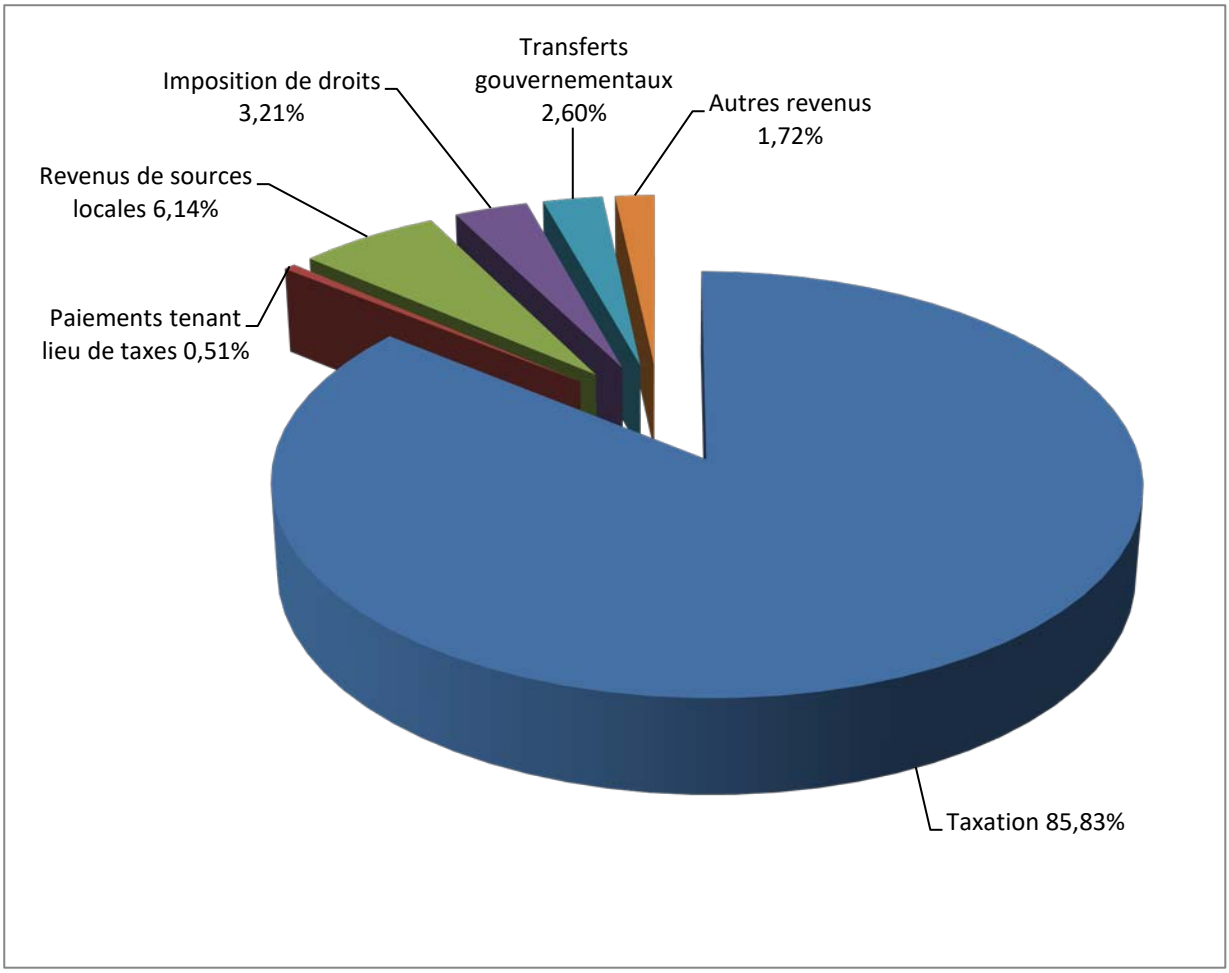

Dépenses 2022

Activité	Montant	Pourcentage
Administration générale	1 153 980 $	12,89%
Sûreté du Québec	1 026 632 $	11,47%
Sécurité publique	378 049 $	4,22%
Voirie municipale	887 885 $	9,92%
Enlèvement de la neige	664 915 $	7,43%
Transport	62 615 $	0,70%
Éclairage public	50 200 $	0,56%
Hygiène du milieu	1 881 421 $	21,02%
Santé & Bien-être	14 000 $	0,16%
Aménagement & Urbanisme	330 320 $	3,69%
Activités récréatives & Culturelles	1 331 480 $	14,88%
Frais de financement	373 321 $	4,17%
Affectations	796 083 $	8,89%
Total	**8 950 901 $**	**100,00 %**

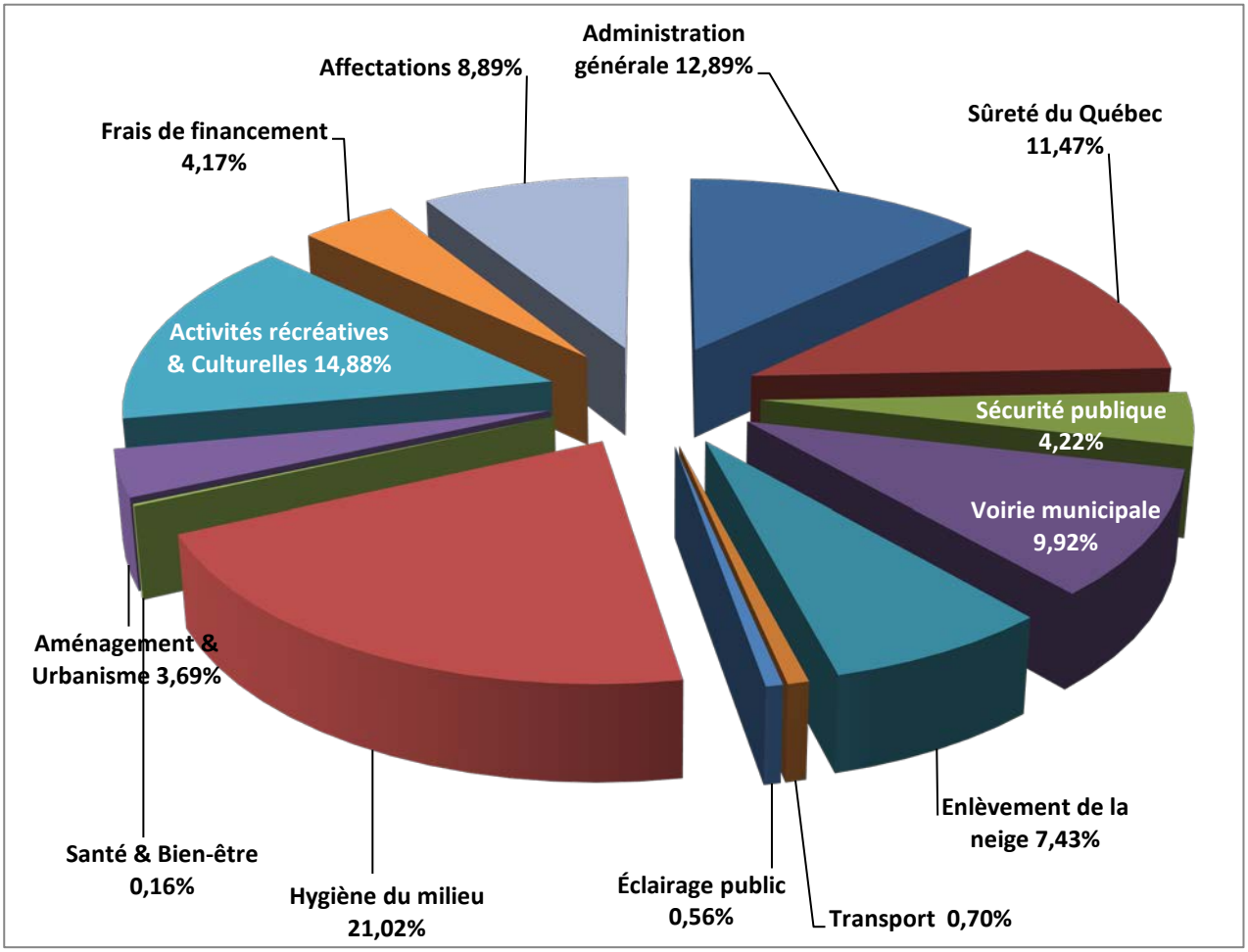

Programme triennal d'immobilisation

	2022	2023	2024
Sources de financement			
Taxe accise sur l'essence 2019-2023	1 938 169 $		
Emprunt au fonds de roulement	338 000 $	202 000 $	
Tarif Infrastructures		2 025 960 $	
Emprunt parapluie (Immobilisations)	265 781 $		800 000 $
Taxation 2023		65 000 $	
Taxation 2024			125 000 $
Aides financières	200 000 $	1 733 610 $	950 000 $
Total des sources de financement	**2 741 950 $**	**4 026 570 $**	**1 875 000 $**

Dépenses d'investissement			
Réfection toiture Mairie	400 000 $		
Véhicule Voirie	50 000 $		
Réfection du chemin du Bord-de-l'Eau	526 000 $		
Réfection des conduites du Parc de la Savane Phase #1	1 677 950 $		
Réfection rue des Plaines	88 000 $		
Plateforme élévatrice Mairie		95 000 $	
Dépôt à neige #2		50 000 $	
Lame sous camion déneigement		15 000 $	
Réfection des conduites du Parc de la Savane Phase #2		3 683 570 $	
Cabane et garage sentier glacé		50 000 $	
Portes d'entrée Centre récréatif		15 000 $	
Monte-personne Centre récréatif		57 000 $	
Équipement parc planches à roulette		32 000 $	
Asphalte parc du Pont et piste cyclable		29 000 $	
Rétrocaveuse			120 000 $
Modification Souffleur #11			80 000 $
Camion 6 roues			30 000 $
Réfection chemin Jean-Guérin Est			550 000 $
Réfection rue Roberge			600 000 $
Toiture Aréna			200 000 $
Revêtement plancher chambres des joueurs Aréna			65 000 $
Piste d'hébertisme			65 000 $
Tracteur tondeuse			15 000 $
Système de récupération jeux d'eau			150 000 $
Total des dépenses d'investissement	**2 741 950 $**	**4 026 570 $**	**1 875 000 $**

Taxes

	2021	2022
Taxe de base (par 100$ évaluation)	0,6662 $	0,6004 $
Taxe immeubles non résidentiels (par 100$ évaluation)	0,9327 $	0,8405 $
Taxe immeubles industriels (par 100$ évaluation)	0,9327 $	0,8405 $
Taxe de secteur		
Règlement n° 361- Réservoir eau (évaluation du bâtiment)	9 847,39 $	10 057,00 $
Règlement n° 407- Kennedy Sud (par unité)	461,61 $	466,22 $
Règlement n° 423- Campagna (par unité)	807,53 $	776,26 $
Règlement n° 433- Roberge-Turgeon (par mètre carré)	0,2156 $	0,2200 $
Règlement n° 481- Dév. des Pierres (par mètre carré)	0,3928 $	0,3928 $
Règlement n° 514- Bord-de-l'Eau (par unité)	825,11 $	842,79 $
Règlement n° 514- Bord-de-l'Eau (parmètre cube)	0,3422 $	0,3495 $
Règlement n° 515- Kennedy Sud (par unité)	1 037,00 $	1 044,20 $
Règlement n° 553- Ajout aérateur (par unité)	3,2200 $	2,9400 $
Règlement n° 565- Émissaire (par unité)	9,5500 $	8,7000 $
Règlement n° 597- Égout sanitaire Kennedy Nord (par unité)	360,3600 $	368,5300 $

Tarifs

	2021	2022
Aqueduc		
Tarif de base	104,00 $	104,00 $
Consommation (par mètre cube)	0,85 $	0,85 $
Location compteur	10,00 $	10,00 $
Égout et assainissement		
Consommation (par mètre cube)	0,6800 $	0,6800 $
Minimum	123,15 $	123,15 $
Réfection d'infrastructures	86,86 $	85,74 $
Gestion des matières résiduelles	160,00 $	182,00 $
Vidange des fosses septiques	103,00 $	125,00 $

Municipalité de Saint-Henri
Budget 2022

Variation du compte de taxes

Valeur moyenne d'une résidence :	**En 2021**	**252 838 $**	**En 2022**	**287 410 $**
Consommation moyenne d'eau :		**175 m^3**		

Taux de base 2021: 0,6662 **Taux de base 2022:** 0,6004

	Secteur urbain		**Secteur rural**	
	2021	**2022**	**2021**	**2022**
Taxe foncière	1 684,41 $	1 725,61 $	1 684,41 $	1 725,61 $
Ordures	160,00 $	182,00 $	160,00 $	182,00 $
Tarif installations septiques			103,00 $	125,00 $
Aqueduc				
Tarif de base	104,00 $	104,00 $		
Tarif selon consommation	148,75 $	148,75 $		
Location compteur	10,00 $	10,00 $		
Égout et assainissement				
Tarif selon consommation	119,00 $	119,00 $		
Total	**2 226,16 $**	**2 289,36 $**	**1 947,41 $**	**2 032,61 $**
Variation	**2,84 %**		**4,38 %**	

Note : L'analyse de la variation du compte de taxes pour le secteur urbain ne tient pas compte des taxes de secteurs et du tarif de réfection d'infrastructures qui n'est pas imposé à l'ensemble du secteur urbain.